

AFIN D'ACCUEILLIR AU MIEUX LES ENFANTS DANS LES STRUCTURES MUNICIPALES, LA VILLE A MIS EN PLACE UN CERTAIN NOMBRE DE MESURES DEPUIS LE 1^{ER} SEPTEMBRE 2020

LES ENFANTS

- Sensibilisation des enfants aux gestes "barrière" et à la distanciation physique de façon ludique.
- Utilisation du matériel pédagogique adapté à la situation.
- Accueil des enfants par classe ou par école dans les salles d'activités.

L'AMÉNAGEMENT DES LOCAUX

- Aménagement des locaux pour limiter le brassage des enfants.
- Aménagement extérieur pour organiser l'attente des parents.
- Ouverture des jeux extérieurs dans les cours.

L'ENTRETIEN DES LOCAUX

- Approvisionnement permanent des distributeurs de savon, papier hygiénique et essuie-mains.
- Nettoyage des sanitaires 2 fois par jour.
- Un soin particulier est porté sur les points de contact manuel, objets et zones fréquemment touchés : poignées de porte, interrupteurs, boutons d'ascenseurs, accoudoirs de chaises, tables, bureaux, rampes d'escalier, téléphones, claviers, télécommandes, robinets d'eau, poussoirs chasse-d'eau, cuvettes, etc. . .

LE PERSONNEL

- Application des gestes "barrière".
- Utilisation des masques.
- animateur dédié à un groupe unique.

LA RESTAURATION

- Principe de restauration en réfectoire, à un service, voire deux si nécessaire en fonction des effectifs.
- Les enfants d'une même classe sont répartis sur les mêmes tables.
- Réfectoire aéré avant et après la pause méridienne.
- Désinfection des tables, chaises, brocs d'eau . . . entre les services et en fin de service.